



Discours phallocentrique de l'époque moderne et restauration du genre humain chez Luce Irigaray

Tadagbé Adelphe Adambadji

► To cite this version:

Tadagbé Adelphe Adambadji. Discours phallocentrique de l'époque moderne et restauration du genre humain chez Luce Irigaray. 2022. hal-03873471

HAL Id: hal-03873471

<https://hal.science/hal-03873471>

Preprint submitted on 26 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sommaire

Résumé	2
Abstract	2
1. Dès sa naissance, orientée vers le mariage ou la maternité	Erreur ! Signet non défini.
2. La femme: portrait de l'incarnation de la beauté	5
3. Le mariage au Moyen Âge	5
4. Les femmes au Moyen Age: la vie religieuse	6
5. Le veuvage et la vieillesse	8
6. Le regard de Luce Irigaray sur le Moyen-Age	9
Conclusion	16
Bibliographie	17

Discours phallocentrique de l'époque moderne et restauration du genre humain chez Luce Irigaray

ADAMBADJI Tadagbé Adelphe

Université Paris 8

Université d'Abomey Calavi

Email : edp.ecd@gmail.com ou Email : tadagbe@yahoo.fr

Résumé

Le Discours phallocentrique, à l'époque moderne, s'est heurté à la restauration du genre humain. Cette restauration a été aussi le cheval de bataille de Luce Irigaray. A l'époque moderne, les qualités essentielles de la femme restaurées sont: la liberté, la science et l'autorité. Gabrielle Suchon est l'une des figures emblématiques qui a travaillé à cette restauration. A sa suite, François Poullain de La Barre et Emmanuel Kant ont œuvré pour resituer à la femme son statut juridique. Un regard critique sur les exercices de Luce Irigaray et l'analyse de sa pensée sur la citoyenneté respectueuse des différences nous orientent vers les impacts positifs qu'ils ont eu sur la littérature, les comportements sociaux, la pensée philosophique: ces exercices sont une valorisation du dialogue.

Mots clés : Genre, restauration, statut, citoyenneté, dialogue.

Abstract

The phallogentric Discourse, in the modern era, has come up against the restoration of the human race. This restoration was also the workhorse of Luce Irigaray. In modern times, the essential qualities of women restored are: freedom, science and authority. Gabrielle Suchon is one of the emblematic figures who worked on this restoration. Following her, François Poullain de La Barre and Emmanuel Kant worked to restore women's legal status. A critical look at Luce Irigaray's exercises and the analysis of his thought on citizenship respectful of differences directs us towards the positive impacts they have had on literature, social behaviors, philosophical thought: these exercises are an enhancement of dialogue.

Keywords: Gender, restoration, status, citizenship, dialogue.

Au Moyen Age, la femme prend pour la première fois une place majeure dans la culture et l'histoire : les reines marquent le pouvoir politique et les femmes président à des activités qui leur avaient été refusées jusqu'alors. Dans l'art, la figure de la femme personnifie les vertus et les vices, la sagesse et l'Eglise¹. En tout cas, à l'époque médiévale, la place et la vie des femmes se déclinent suivant la diversité des âges et des positions sociales, suivant la place occupée dans la famille, au sein du couple par rapport à la sexualité, et au rôle primordial de la maternité. De la petite-fille à la grand-mère, de la paysanne à la moniale, c'est tout un univers méconnu que l'on redécouvre depuis peu.

1. Dès sa naissance, orientée vers le mariage ou la maternité

A la naissance, une distinction sur deux plans est faite entre fille née de famille noble et fille née de famille pauvre. Celle qui est née d'une famille noble est confiée à une nourrice tandis que les pauvres élèvent elles-mêmes leur nouveau-né: c'est la première distinction fondamentale. Deuxièmement, la fille noble est baignée puis enveloppée dans un linge de lin; la fille pauvre est baignée puis enveloppée dans un linge de chanvre. Sur cette pièce est disposé un lange croisé sur le devant. Des bandes de lin ou de chanvre emmaillotent l'enfant pour le tenir droit, un petit bonnet le coiffe l'hiver : le beguinet.

Plus tard, lorsque l'enfant commence à marcher, les parents distinguent la fille du garçon par son vêtement: la fille porte certes une chemise comme les garçons mais aussi et surtout une longue robe fendue rouge, verte ou rayée. Les pauvres la tailleront dans de vieux vêtements. Vers deux ou trois ans, l'enfant est sevré. C'est une étape cruciale car un enfant sur trois meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Souvent poussé par la pauvreté, l'enfant est abandonné, surtout si c'est une fille.

¹ Cf. Régine Pernoud, *Visages de femmes au Moyen-âge*, Paris 1998, Zodiaque., 261 pages.

A sept ans, filles et garçons suivent des voies différentes. Dans les familles riches, les filles apprennent à filer la quenouille, à broder ou tisser des rubans. C'est l'âge où elle peut être offerte à un monastère ou fiancée. Dans les campagnes, la fillette reste auprès de sa mère pour vaquer au soin du ménage et des travaux des champs, du tissage, de la garde des animaux. Elles grandissent au sein de fratries où les aînés jouent un rôle important. Au XII^e siècle, le dominicain Vincent de Beauvais recommande d'éduquer les filles dans l'amour de la chasteté et de l'humilité. C'est pourquoi les mères veillent à ce que les filles soient modestes, travailleuses et soumises.

Quant aux filles nobles, elles sont souvent confiées depuis le haut Moyen Âge à des moniales qui leur enseignent la lecture, l'écriture et les travaux d'aiguille². Le légiste Pierre Dubois va jusqu'à proposer qu'elles apprennent le latin, les sciences et un peu de médecine au Moyen Âge. Elles sont de fait plus instruites que les garçons que l'on occupe à se former à la guerre. La vocation de la femme médiévale est orientée vers un unique but: le mariage et la maternité.

Au Moyen Âge, la vie d'une jeune femme se divise en trois périodes: l'enfance qui dure jusqu'à l'âge de sept ans, la jeunesse jusqu'à quatorze ans, et la vie de femme de quatorze à vingt-huit ans, au-delà desquels la femme entre dans la vieillesse, alors que l'homme n'est considéré vieux qu'à cinquante ans. La majorité est fixée par la loi canonique à douze ans pour les filles, quatorze pour les garçons. Passé le péril de la petite enfance, la fillette est de toute façon considérée par les clercs comme un être imparfait, un petit animal privé de raison. Cependant on concède aux petites filles cette part de pureté et d'innocence qu'il faudra préserver au prix d'un dressage sévère. Car la femme est l'incarnation d'une beauté à ne pas perdre.

² Il faut comprendre par-là que même moniales, au 12^e siècle, la femme avait une fonction de maternité, d'éducation de l'enfant.

2. La femme: portrait de l'incarnation de la beauté

Au XII^e siècle, la femme Idéale du Moyen Âge doit être élancée, avoir la taille mince des cheveux blonds ondulés un teint de lys et de rose, une bouche petite et vermeille, des dents blanches et régulières, de longs yeux noirs, un front haut et dégagé, le nez droit et fin. Pieds et mains sont fins et racés, les hanches étroites, les jambes fines mais galbées, les seins petits, fermes et haut placés, la peau très blanche. Ces critères de beauté ne changeront pas chez les auteurs du XII^e au XV^e siècle. Le goût pour un large front s'accentuera à la fin du Moyen Âge, si bien que la femme tirera à l'excès ses cheveux à l'arrière et aura recours à l'épilation. Elle emploiera des artifices pour souscrire à l'idéal masculin: c'est une manière de se préparer et de se présenter au mariage.

3. Le mariage au Moyen Âge

Le mariage n'est pas un acte libre au Moyen Âge quoi qu'en soit la classe sociale. Il est toujours arrangé par les parents. Les nobles l'ont utilisé un moyen de renforcement ou de création des alliances entre les pays, un moyen d'accroissement des terres et des richesses. Les femmes font l'objet de négociations qui interviennent parfois très tôt à l'insu des intéressées. Lorsque la femme ne peut donner d'héritiers mâles à son époux, elle s'expose à la répudiation. Au XV^e siècle, en général, l'âge du mariage se situe entre treize et seize ans pour la femme et vingt et trente ans pour l'homme. Cet écart entre les deux sexes a deux conséquences: une durée d'union souvent courte, et des remariages fréquents. Mais, au Moyen Âge, l'Église a formalisé le mariage.

Le mariage, au Moyen Âge, est un sacrement qui repose sur quatre piliers centraux : indissolubilité, monogamie, consensualisme et exogamie. L'union entre un homme et une femme doit être unique, ne jamais être rompue du vivant des conjoints. En effet, à la fin de l'Antiquité, après l'effondrement de l'empire romain, l'Église médiévale est demeurée en Occident la seule institution stable et respectée. C'est à elle qu'il va revenir de jeter les fondations morales des

temps à venir. Concernant le mariage, elle s'inscrit dans la tradition romaine et promeut l'égalité de l'homme et de la femme dans le couple. Elle met en avant aussi le devoir de solidarité et d'affection. Ainsi, les plus grands rois d'Occident, de Pépin le Bref à Philippe Auguste, se font sermonner par les évêques et les abbés sur leurs mœurs conjugales non conformes. Plusieurs sont excommuniés et de fait mis au ban de la société.

La grande période du Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles) voit l'avènement de sociétés stables fondées sur le droit, le développement des villes et la construction des cathédrales. L'Église médiévale jouit d'une primauté incontestée. Dès lors, d'un concile à l'autre, elle impose ses préceptes moraux jusque dans les campagnes les plus reculées. C'est ainsi que le grand concile œcuménique Latran IV, en 1215, jette les bases du mariage chrétien, qui ne changeront plus guère jusqu'à la Révolution française. Le concile rappelle que le mariage est indissoluble (mais peut être annulé en cas de consanguinité ou de non-consommation). C'est une façon d'affirmer le devoir d'assistance entre les époux et d'empêcher les répudiations de convenance. Surtout, le concile, à la suite de plusieurs autres, impose le libre consentement des futurs époux, lequel doit s'exprimer devant un prêtre. Par ailleurs, d'autres femmes étaient destinées à la vie religieuse.

4. Les femmes au Moyen Age: la vie religieuse

Le premier monastère voit le jour en 513 en Gaule. Au VI siècle dans le royaume mérovingien se multiplient les communautés souvent fondées par les femmes : la reine Radegonde fonde Ste croix, la reine Bathilde crée une abbaye en 656, d'autres voient le jour en Normandie. L'époque carolingienne est marquée par de nombreuses créations grâce aux donations des familles royales. Après l'épisode du viol des raids vikings, de nouvelles abbayes apparaissent autour de l'an mil puis des communautés bénédictines affiliées à l'ordre de

Cluny. Les monastères féminins recrutent des filles de haut lignage car il faut une dot pour entrer au couvent.

Dans cette époque marquée par la foi, certaines avaient une réelle vocation, d'autres voyaient là une occasion d'échapper au mariage, de s'assurer une vie sûre et confortable, d'accéder à la culture. Les abbayes pouvaient recevoir des veuves et des dames nobles avec leurs familles en l'absence de leur époux. Les candidates au voile devaient se dépouiller de tout bien et suivre les règles strictes de St Benoît. Après la messe de midi, cent coups sont frappés à la cymbale afin que les sœurs se préparent au repas, d'où l'expression "être aux cent coups".

L'abbesse qui dirige le monastère est souvent imposée par les familles princières et est âgée de plus de trente ans. Elle règne sur un personnel d'auxiliaires appelées officières, prieures, portières, cellières et moniales. Les professes dominent les novices, les sœurs converses, les oblates et les servantes. Cette hiérarchie assure la bonne marche de la communauté. Quelques hommes y sont admis, les valets chargés des travaux agricoles; le prêtre officiant à la messe. C'est dans les monastères également qu'a lieu l'instruction des filles et des garçons à partir de sept ans. Ces écoles monastiques enseignent la lecture, l'écriture, le psautier parfois la peinture.

Les abbayes vivent en autarcie. Au XI^e siècle se développent des monastères doubles : d'un côté les moines de l'autre les moniales séparés par des clôtures et des grilles mais l'église voit cette mixité d'un mauvais œil et ceux-ci seront l'objet d'interdits conciliaires et civils. Certaines femmes, pour expier leurs fautes et se consacrer à Dieu pratiquaient la réclusion qui consistait à vivre dans une étroite cellule de pierre «le reclusoir» dont la porte était scellée ne laissant qu'une petite ouverture pour recevoir leur nourriture. Ce choix était précédé d'une cérémonie de renonciation définitive à la vie publique.

Ces cellules étaient construites près d'une église ou d'un cimetière (cimetière des innocents), ou près d'un pont où venaient les consulter les passants qui leur demandaient de prier pour eux. L'âge d'or du reclusage s'étend du XI^e au XIV^e siècle. Au XII^e siècle, les moniales appartiennent à l'ordre bénédictin ou de Cîteaux puis apparaissent les dominicaines et les clarisses. Tous les monastères sont tenus d'accueillir voyageurs et pèlerins. La religion imprègne la vie culturelle et joue un rôle fondamental dans la vie des femmes médiévales qu'elles soient moniales ou laïques.

5. Le veuvage et la vieillesse

Conséquences des épidémies et des guerres, beaucoup de femmes mariées très jeunes se retrouvaient veuves avec des enfants en bas âge dans de difficiles conditions financières; ce qui les poussait à se remarier. Les aristocrates n'avaient guère le choix, car il leur fallait un appui pour défendre leurs domaines, et d'autre part elles subissaient les pressions de leurs familles qui voulaient les utiliser pour conclure d'autres alliances. Lorsque les enfants étaient adultes, leur mère pouvait demeurer chez eux, ses biens restant incorporés au patrimoine familial. Au cas où elle souhaitait se remarier ou entrer au couvent, elle pouvait reprendre leur dot ou leur douaire, mais ses héritiers préféraient lui verser une rente.

Ces situations engendraient souvent des conflits d'intérêts et d'interminables procès dans les familles. Une Jeune veuve non remariée était regardée avec méfiance, des soupçons d'avarice ou de luxure pesaient sur elle. En ville cependant, elle pouvait continuer à diriger son atelier ou son négoce, fonder une petite entreprise. Dans son livre *Les trois vertus*, Christine de Pisan, elle-même veuve très jeune, conseille aux femmes d'ignorer les médisances, de se monter sages, de prier pour le salut de leur défunt mari et incite les jeunes veuves à se remarier pour fuir la misère et la prostitution. Les femmes de l'époque connaissent plusieurs vies matrimoniales et ont des enfants issus de pères

différents. Les veuves riches attiraient les convoitises; elles étaient souvent enlevées et remariées contre leur gré. La femme âgée est plutôt dénigrée.

A soixante ans, la femme âgée symbolisait la laideur et était associée à la sorcière; l'art religieux lui attribuait un rôle maléfique. L'âge de la mortalité se situait entre trente et quarante ans pour la femme, quarante à cinquante ans pour un homme en moyenne. Grégoire de Tours cite des cas de femmes d'âge avancé pour l'époque: la reine Ingegerbe épouse de Caribert, la religieuse Ingtrude... Certaines Abbesses atteignirent soixante-dix ans, quatre-vingt dans les campagnes ou dans l'aristocratie.

Nous venons de lever le voile sur la femme dans toute la diversité de ses âges et de ses conditions sociales, depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte, en mettant l'accent sur sa place dans la famille, les rapports au sein du couple, la sexualité, le rôle primordial de la maternité et la vie religieuse. Ces femmes travaillent aussi bien en ville qu'à la campagne. Ce sont des femmes d'argent et de pouvoir, des intellectuelles et des religieuses, mais aussi des exclues et des marginales comme Hildegarde de Bingen, Christine de Pizan. Aliénor d'Aquitaine. Femmes réelles et femmes fantasmées comme Mélusine, Iseult ou Guenièvre, les femmes sont au cœur du discours du Moyen Âge, entre louange et misogynie³. L'intervention de la religion dans la culture et les mœurs au Moyen Âge va fondamentalement modifier le regard sur le féminin à l'époque moderne.

6. Le regard de Luce Irigaray sur le Moyen-Age

Les grandes inquiétudes du discours phallogentrique de l'Antiquité ont trouvé quelque regain de réponse au Moyen Âge grâce à la place qu'a occupée la pensée théologique sur l'agir des hommes. Cela donnera plus tard des éléments de réflexion à des penseurs contemporains dont Luce Irigaray dans l'élaboration de leur théorie sur le genre. En effet, Irigaray revendiquera, à la suite du Moyen Age où la femme prend pour la première fois une place majeure dans la culture

³ Cf. Régine Pernoud, *Visages de femmes au Moyen-âge*, *Zodiaque*, Paris 1998, 261 pages. Cassagnes-Brouquet, Sophie, *La Vie des femmes au Moyen Age*, Ed. Ouest-France, Rennes 2009, 128 pages.

et l'histoire, que la femme entre en dialogue avec l'homme. Irigaray proposera donc le dialogue pour sortir la femme de cet enclos étouffant.

Luce Irigaray va démontrer dans ces ouvrages, notamment dans *Le partage de la parole* et *J'aime à toi*, la différence de discours entre les sexes. Pour elle, le sujet féminin et le sujet masculin doivent entrer en dialogue. L'entité de base du dialogue est la réplique. Ce que le masculin n'entend pas. Sa structure est déterminée non seulement par des facteurs formels, mais aussi par les règles sociales des interlocuteurs, l'intention des locuteurs, le contexte verbal et situationnel, c'est-à-dire par le spécifique et le sens des répliques précédentes. La structure et le sens d'une réplique sont influencés par toutes les répliques antérieures, que les suivantes interprètent rétroactivement. Le dialogue minimal consiste en deux répliques. La première a un rôle initiateur et la seconde est une réponse, rôles qui ne sont pas interchangeable :

(hu) - János elvitte a könyvet.(János a emporté le livre).

Végre, már háromszor szóltak a könyvtárból! (Enfin ! La bibliothèque a appelé déjà trois fois !)

(hu) – János elvitte a könyvet (János a emporté le livre).

Nem szép tőle, még el sem olvastam. (Ce n'est pas gentil de sa part, je ne l'ai même pas encore lu).

Dans ces deux dialogues, la seconde réplique non seulement communique la réponse du second locuteur, mais en même temps complète et réinterprète les dires du premier. Le fait que János a emporté le livre peut être traité de points de vue différents. Il y a des dialogues minimaux ou des parties d'un dialogue plus étendu qui forment des types de paires de répliques : question – réponse, demande – réponse, salutation – salutation. Les femmes ont donc à rentrer en dialogue avec le sujet masculin afin de trouver un lieu «féminin». C'est un travail de langage, pas seulement de féminisation de la langue selon Luce Irigaray, mais de dévoilement du système patriarcal en tant que présent dans la représentation, et dans le fonctionnement du discours masculin «spéculatif» qui maintient, entre autres, la coupure entre le sensible et l'intelligible, et donc la soumission, la subordination, l'exploitation du "sujet féminin". Luce Irigaray

préconise la médiation pour une vie relationnelle entre la femme et l'homme. Cette médiation "est avant tout le langage"⁴. Car la langue est plus «qu'un instrument pour nous approprier les choses»⁵. Elle n'est pas un instrument comme le bâton qui permet à un singe d'attraper une banane. Dans ce contexte, il importe de communiquer avec quelqu'un et non de communiquer quelque chose à quelqu'un : il y a un grand fossé entre devenir savant et devenir humain. C'est donc la communication avec quelqu'un qui «nous permettrait de reprendre le chemin du devenir humain et non la découverte de quelque nouvel instrument de domination sur le réel»⁶. Irigaray parvient donc à la conclusion que la communication avec l'autre est l'important et non la communication d'une chose, d'un savoir, d'une domination. Il faut donc un regard tourné vers l'autre avec qui celui qui parle entre en échange. C'est pour cela qu'Irigaray écrira d'ailleurs:

La communication entre nous peut nous permettre d'user de nos découvertes techniques sans y être asservis. Mais comment nous parlons-nous en dehors de l'utilisation du langage pour désigner les objets, nous approprier le réel et éventuellement communiquer avec d'autres à propos du monde ainsi conquis par nous ? Comment nous parlons-nous en dehors de l'assujettissement à un sens déjà défini indépendamment de nous ? Comment communiquons-nous entre nous sinon en nous ? Si l'enjeu le plus décisif pour la science et la philosophie est la connaissance de l'humain lui-même, pourquoi éluder cette question-clé pour son statut : comment un sujet entre-t-il en relation avec un sujet différent grâce au langage ? La différence sexuelle représentant le paradigme le plus universel et irréductible de la différence : que savons-nous du partage de la parole entre homme et femme, femme et homme ?⁷.

La conception irigarayienne sur la question du genre conduit donc le sujet féminin à l'affirmation de soi comme sujet à travers le langage, la participation non seulement au sensible mais aussi à l'intelligible, au risque de voir toute l'humanité aliénée dans tous les domaines de la cité comme en politique. Il nous faut donc nous dessaisir des construits sociaux.

⁴ Cf. Irigaray, Luce, *Le partage de la parole*, p.2.

⁵ Irigaray, Luce, *Le partage de la parole*, p.2.

⁶ Irigaray, Luce, *Le partage de la parole*, p.2.

⁷ Irigaray, Luce, *Le partage de la parole*, p.2.

Pour parvenir à notre objectif, il est nécessaire de penser, pour une citoyenneté respectueuse des différences, l'homme et la femme comme des sujets dans la construction de la cité. De façon spécifique, il s'agit de :

- examiner le problème de l'aliénation de la femme par le regard masculin;
- montrer la nécessité de la libération de la femme par le langage pour la construction d'une cité juste;
- déterminer les caractéristiques d'une cité respectueuse de la différence sexuée.

Pour une citoyenneté respectueuse des différences, il y a lieu de penser l'homme et la femme comme des sujets. Autrement dit,

- les préjugés sociaux fondent le regard discriminant et aliénant de l'homme sur la femme,
- la déconstruction de ce regard est nécessaire à l'édification d'une société égalitaire,
- une cité respectueuse de la différence sexuée possède des caractéristiques particulières.

Les catégories du masculin et du féminin ont, dans le discours philosophique, un statut pour le moins problématique, puisqu'elles y interviennent à titre d'arguments pour conforter et entériner la domination masculine. Comment cette discrimination s'exprime-t-elle? Elle tire profit de la domination masculine et travaille à sa légitimation. L'intérêt de notre travail est de s'affranchir des stéréotypes pour rechercher, à base de faits concrets et d'exercices sur des filles et des garçons, des femmes et des hommes, les formes de cette discrimination, et de mettre au jour les caractéristiques nécessaires à la construction d'une citoyenneté respectueuse des différences. Quelle est la démarche suivie pour y arriver?

Notre méthodologie d'analyse critique se fonde sur l'exposé des éléments clés de la thématique en étude, tels que présentés dans les écrits de Luce Irigaray puis d'autres auteurs occidentaux et africains auxquels, nous ajouterons quelques vues actuelles de vécus collectés. La méthode de cette thèse est donc une conjugaison d'analyse critique livresque et d'analyse qualitative d'opinions et de pensées de femmes et d'hommes, en situation humaine. Les perspectives d'une telle conjugaison orientent vers l'appréhension d'un monde plus humain par la redécouverte et /ou la reconnaissance de la valeur des différences. Au terme de nos travaux, par cette méthodologie, nous attendons, en général, travailler à la construction d'une citoyenneté qui respecte les différences et, plus particulièrement, nous espérons contribuer :

- au partage de la parole entre sujets (homme- femme) malgré la différence sexuée,
- à une libération de la femme par le langage,
- à une cité qui respecte la différence sexuée.

Cependant, dans l'application de cette méthodologie, nous avons rencontré quelques difficultés.

Cette recherche ne prétend pas apporter des réponses exhaustives à des questions posées sur le thème de notre recherche: "Discours phallocentrique de l'époque moderne et restauration du genre humain chez Luce Irigaray étude comparative et critique".

Par ailleurs, elle n'est sans doute pas exempte de limites. Compte tenu de la nature exploratoire de la recherche, il nous a semblé parfaitement justifiable de procéder par étude de cas approfondie ou d'exemples concrets d'où des élèves et étudiants des collèges et universités. Les conclusions sont représentatives de la tendance générale observée dans le type de structure étudiée. Mais elles ne peuvent être assimilées à des résultats statistiques. Ainsi, bien que l'étude de Luce Irigaray et la nôtre, dans deux pays différents, soient en faveur de la généralisation des résultats, il nous faut nous montrer prudent quant aux

possibilités de généralisation à d'autres contextes ou dans des pays différents. Notre recherche s'est, en effet, effectuée fondamentalement dans deux collèges et deux universités, cela pourrait être considéré comme une limite liée à la méthodologie adoptée, car les résultats des recherches d'interprétation sont souvent critiqués en termes de validité, de fiabilité et de généralisation. Cependant, un effort a été fourni pour dépasser ces potentielles limitations en présentant des preuves pour soutenir la légitimité de cette recherche. L'approche de l'étude de cas multiples qui a été adoptée dans cette thèse permet une analyse transversale, d'où l'augmentation de la validité de la recherche.

En ce qui concerne la généralisation, les résultats des exercices ont été comparés avec ceux des filles et garçons, femmes et hommes d'autres pays dans des études faites par Luce Irigaray. L'environnement de travail des collèges et universités étant très multiculturel (diverses nationalités et origines dans la population), nous pouvons donc dire que les résultats peuvent être généralisés à d'autres pays.

Par ailleurs, nous avons connu d'autres difficultés comme l'indisponibilité des livres. Leur commande en temps de Covid-19 n'a pas été facile. Mais heureusement que nous avons connu des facilités comme des échanges fréquents avec la Directrice de recherche et la disponibilité des élèves pour les entretiens et les observations. Au regard de tout cela, nous aurons à présenter les fruits de nos recherches en trois points.

Irigaray pose comme condition fondamentale, pour une nouvelle construction de l'humain, l'élaboration d'une culture et d'une citoyenneté respectueuses des différences. Car, l'accès, par exemple, au monde politique est devenu indispensable aux femmes pour obtenir un pouvoir collectif dans les démocraties modernes. Il est devenu vital pour la société que les femmes puissent, par leur participation politique, influencer l'évolution de "l'Etat

Providence”. Et, sachant que le concept de citoyenneté est controversé et que le débat récent sur la citoyenneté trouve ses racines dans des traditions différentes, nous allons, en un premier moment, étudier le statut de la femme depuis l’Antiquité jusqu’à l’époque contemporaine à travers les écrits de différents auteurs. Cette étude historique et critique nous ouvrira, dans un deuxième moment, à l’analyse comparative et critique du corpus de Luce Irigaray sur les stéréotypes aliénants. Enfin, dans un troisième moment, nous allons nous intéresser à l’affranchissement de la femme: nous proposerons ici un processus qui part de la déconstruction à la restitution de l’identité de la femme comme sujet. Nous allons donc re-construire une citoyenneté digne de l’humanité en ressortant les caractéristiques propres et essentielles à une cité qui respecte la différence sexuée.

Conclusion

Notre recherche sur le Discours phallogcentrique de l'époque moderne et restauration du genre humain chez Luce Irigaray nous a permis de ressortir le statut de la femme de l'Antiquité à l'époque contemporaine. En effet, le statut de la femme de l'Antiquité et au Moyen Âge, a connu un changement. A l'époque moderne, les qualités essentielles de la femme restaurées sont: la liberté, la science et l'autorité. Gabrielle Suchon est l'une des figures emblématiques qui a travaillé à cette restauration. A sa suite, François Poullain de La Barre a décelé le fondement des préjugés sexistes en adoptant la philosophie de Descartes comme base de sa réflexion⁸. Il applique les principes cartésiens à la question des femmes. Il justifie ses écrits par la vérité à établir en face d'une injustice pluriséculaire. Il affirme que les femmes ne sont pas inférieures aux hommes en capacité et en mérite. Il rejette qu'elles soient dans la dépendance. Il exige que soient ouvertes aux femmes toutes les carrières, y compris les carrières scientifiques. Dans la même ligne que sa pensée, Emmanuel Kant va œuvrer pour resituer à la femme son statut juridique, sa capacité de droit de vote. Ces travaux de la Modernité vont favoriser, à l'époque contemporaine, le combat contre la sujétion de la femme.

Un regard critique sur les exercices de Luce Irigaray et l'analyse de sa pensée sur la citoyenneté respectueuse des différences nous orientent vers les impacts positifs qu'ils ont eu sur la littérature, les comportements sociaux, la pensée philosophique: ces exercices sont une valorisation du dialogue. Ces exercices, en fixant par écrit l'expérience, agissent sur les comportements humains. L'alternance entre le sujet masculin et le sujet féminin, système de communication qui va à l'encontre du système d'information du discours phallogcentrique, est un point phare de la pensée d'Irigaray. C'est ainsi qu'elle a opposé un refus catégorique à l'aliénation du genre féminin et a affirmé le

⁸ Cf. Poullain de La Barre, François, *De l'égalité des deux sexes: De l'éducation des dames*, Paris, 2011. Ed. Pellegrin, Marie-Frédérique.

rôle de la femme dans la cité. Il faut donc affranchir la femme. Il faut déconstruire les stéréotypes et restituer à la femme son identité.

Le processus de déconstruction s'effectuera donc en trois étapes: écouter les stéréotypes forgés par nous-mêmes, ne pas attacher trop d'importance à notre expérience vécue, prendre le recul nécessaire pour voir si notre expérience n'est pas forcément la même que celles des autres. Il s'agira donc d'identifier nos propres stéréotypes, de ressortir leurs origines et de déceler leurs liens avec nos expériences personnelles. Ainsi, nous pourrons écrire en langage inclusif afin de restituer à la femme son identité qu'il faut distinguer de ses aptitudes. Au terme de ce travail, il convient de retenir que la femme est de même nature que l'homme mais ils sont différents sur un double plan: identité et aptitude. Ils méritent donc chacun d'être traités⁹ différemment en respectant ce double plan.

Bibliographie

Ouvrages généraux

1. FOULQUIE, Paul, *Dictionnaire de la langue pédagogique*, PUF, Paris, 1997, article « sexualité ».
2. RUSSELL, Bertrand, *Problèmes de la philosophie*, Paris, trad. François RIVENC, Editions Payot, 1989, 192 pages.
3. RUSS, Jacqueline, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Armand Colin, 2011, 546 pages.
4. DESCHOUX, Marcel, *Initiation à la philosophie*, Paris, PUF, 1951, 143 pages.
5. BARAQUIN, Noëlla, et Laffitte, Jacqueline, *Dictionnaire des philosophes*, Paris, Armand Colin, 1997, 341 pages.

Ouvrages de base

1. IRIGARAY, Luce, *Amante marine de Friedrich Nietzsche*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
2. IRIGARAY, Luce, *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.
3. IRIGARAY, Luce, *En Teaching*, Londres, Bloomsbury Academic, 2008.
4. IRIGARAY, Luce, *Entre Orient et Occident*, Paris, Grasset, 1999.
5. IRIGARAY, Luce, *Et l'une ne bouge pas sans l'autre*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
6. IRIGARAY, Luce, *Éthique de la différence sexuelle*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
7. IRIGARAY, Luce, *Être deux*, Paris, Grasset, 1997.
8. IRIGARAY, Luce, *Il mistero di Maria*, Rome, Paoline, 2010.
9. IRIGARAY, Luce, *J'aime à toi*, Paris, Grasset, 1992.
10. IRIGARAY, Luce, *Je, tu, nous. Pour une culture de la différence*, Paris, Grasset, 1990.

11. IRIGARAY, Luce, *L'Oubli de l'air – chez Martin Heidegger*, Paris, Éditions de Minuit, 1983.
12. IRIGARAY, Luce, *La Croyance même*, Paris, Éditions Galilée, 1983.
13. IRIGARAY, Luce, *La Voie de l'amour*, Mimesis, Sesto San Giovanni, 2016.
14. IRIGARAY, Luce, *Le Corps à corps avec la mère*, Paris, La Pleine lune, 1981.
15. IRIGARAY, Luce, *Le genre féminin*, texte rédigé pour le colloque "L'autre et la pensée de la différence", Rotterdam, 13-16 Novembre 1985.
16. IRIGARAY, Luce, *Le Langage des déments*, Paris, Mouton / De Gruyter, 1973.
17. IRIGARAY, Luce, *le partage de la parole*, Oxford, Legenda, 2001.
18. IRIGARAY, Luce, *Parler n'est jamais neutre*, Les éditions de Minuit, Paris 1983, 325 pages.
19. IRIGARAY, Luce, *Passions élémentaires*, Paris, Éditions de Minuit, 1982.
20. IRIGARAY, Luce, *Prières quotidiennes / Everyday prayers*, Nottingham, Maisonneuve et Larose / University of Nottingham, 2004.
21. IRIGARAY, Luce, *Sexes et genres à travers les langues*, Paris, Grasset, 1990.
22. IRIGARAY, Luce, *Sexes et Parentés*, Paris, Éditions de Minuit, 1987.
23. IRIGARAY, Luce, *Speculum. De l'autre femme*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

Autres documents

1. VERDON, J., «*La femme au Moyen Age*» – Editions Jean-Paul Gisserot - 1999.
2. BILLEN, C., «*La ville et les femmes en Belgique*», in *Publication des Facultés universitaires St Louis*, 1993.

3. HISTORIA THEMATIQUE, «*Un Moyen Age inattendu*» - n° 65 - mai juin 2000
4. AUBRY, V., *Costumes - Tome II – sculptures de l'éphémère 1340-1640 – Patrimoine vivant*, Ed. Rempart 1998.
5. PAQUET, D., *Miroir mon beau miroir – Une histoire de la beauté – Collection Découvertes Gallimard* 1997.
6. CAPOUE (de), Raymond, *Vie de sainte Catherine de Sienne*, Paris, Pierre Téqui Éditeur, 2000, 448 pages.
7. FORGET, Jean-Marie, *Y a-t-il encore une différence sexuée?*, Toulouse, éd. ERES, 2014, 184 pages.
8. ARCAN, Nelly, *À ciel ouvert*, Paris, Seuil, «Points», 2010.
9. BISSON, Mélany, (sous la direction) «La prostitution. Une différence inacceptable ?», in *Scriptura : Nouvelle Série*, Montréal, vol. 1, no 3.
10. BISSON, Mélany, «À la rencontre de Luce Irigaray : dialogue international, interculturel et intergénérationnel sur les travaux de Luce Irigaray», 22-24 juin 2001, Leeds, Angleterre, in *Dire*, vol. 11, no 2, pp. 42-44, avril 2002.
11. BISSON, Mélany, «L'autre de la différence : la femme : une perspective irigarienne», in *Franchir le miroir patriarcal*, Monique Dumais (dir.), Montréal, Fides, 2007.
12. BISSON, Mélany, «La souffrance des femmes : l'altérité non reconnue. Femmes : de la lecture à l'expérience», in *Scriptura : Nouvelle Série*, Montréal, vol. 4, no, 2002.
13. BISSON, Mélany, «Le Mal au féminin : essai d'Ivone Gebara», in *Scriptura : Nouvelle Série*, vol. 4, no 2, 2002.

14. BISSON, Mélanie, *L'éthique du devenir sujet : le sacré à la frontière de la jouissance*, thèse doctorale, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, Bordeaux, France, 2007, 300 pages.
15. BRICMONT, Jean et SOKAL, Alan, *Impostures intellectuelles : Quelques réflexions sur l'épistémologie et les sciences humaines*, 2^{ème} édition, Paris, Odile Jacob, 1999.
16. CHOLLET, Mona, *Beauté Fatale, les nouveaux visages d'une aliénation féminine*, Paris, La découverte Poches, 2015, 293 pages.
17. CIXOUS? Hélène, «Le rire de la méduse», in *L'Arc*, n°61, Paris 1975.
18. DERRIDA, Jacques, *Positions*, Minuit, Paris, octobre 1972, 136 pages,
19. BEAUVOIR (de), Simone, *Deuxième sexe : L'expérience vécue*, t.2, Paris, Gallimard, 1949, 654 pages.
20. BEAUVOIR (de), Simone, *Deuxième sexe : Les Faits et les mythes*, t. 1, Paris, Gallimard, 1949.
21. DIAGNE, Souleymane Bachir, « Bergson in the colony. Intuition and duration in the thought of Senghor and Iqbal », in *Qui parle?*, Fall-Winter 2008, vol. 17, n°1.
22. DORTIER, J.-F., “Les dimensions cachées des organisations”, in P. Cabin et B. Choc, *Les Organisations. États des savoirs*, Paris, Éditions Sciences Humaines, 2005.
23. FREUD, *L'interprétation du rêve*, Editions du Seuil, Paris 2010, 697 pages.
24. HERITIER, Françoise, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
25. OCKRENT, Christine et Treiner, Sandrine, *Le Livre noir de la condition des femmes*, Ed. Xo, Paris, 2 mars 2006, 784 pages.
26. PERALDI, François, *le Sujet, Séminaire 1981-82*, Montréal, Liber 2006.
27. SARTRE, Jean Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, 1947, 375 pages.

28. TISSOT, Damien, *Féminisme et universalisme : vers une définition commune de la justice*, Editions de l'Université Paris 8, Vincennes/Saint-Denis, 2013.
29. SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris , éd. Payot, 1995, 520 pages.
30. DUMMETT, Michael, *Les origines de la philosophie analytique*, trad. M-A. Lescourret, Paris, Gallimard, 1991, 192 pages.
31. LACAN, J., *Le séminaire*, livre 11, Louise Grenier, 2009, p. 207.
32. ANNA S, J., *An Introduction to Plato's Republic*, 1981, Clarendon Press, Oxford, 1978.
33. ANTONY, L. and WITT, C. (eds), *A Mind of one's Own. Feminist Essays on Reason Objectivity*, Boulder, San Francisco, Oxford, 1993.
34. ARISTOPHANE, « Les nuées », in *Théâtre complet*, Tome 1, Garnier Flammarion, Paris, 1966.
35. BRÉHIER, Émile, *Histoire de la philosophie*. 3 tomes, PUF , Paris 1981.
36. CALLOT, E., *La doctrine de Socrate*, Marcel Rivière et Cie, Paris, 1970.
37. CHALLAYE, *Petite Histoire des Grandes Philosophies*, P.U.F, Paris, 1948.
38. DELBOS, V., *Figures et Doctrines de Philosophes*, Plon, Paris, 1998.
39. DJOSSOU, A., «Dites-nous..., sur quelles préoccupations humaines ou sociales la philosophie est-elle condamnée à l'inanité?», in *Annales de la FLASH*, Numéro 21, Volume 1, Décembre 2015, pp. 475-288.
40. DJOSSOU, A., «La différence des sexes a-t-elle un fondement rationnel?», in *La rationalité : une ou plurielle?*, CODESRIA, Dakar, 2007, pp 85-98.
41. JERPHAGNON, L., *Histoire des grandes philosophies*, Privat, Toulouse, 1980.
42. KOYRÉ, Alexandre, *Introduction à la lecture de Platon*, Gallimard, Paris, 1962.

43. LACHIÈZE-REY, P., *Les idées Morales, Sociales et Politiques de Platon*, Vrin, Paris, 1951.
44. MEUNIER, M., *La légende de Socrate*, Albin Michel, Paris, 1965.
45. MOSSE, C., *Le procès de Socrate*, Ed. Complexe, Bruxelles, 1987.
46. PIAT, C., *Socrate*, Félix Alcan, Paris, 1912.
47. PLATON, « La République », in *Œuvres Complètes*, Trad. Bacou, Garnier Frères, Paris, 1963.
48. PLATON, « Apologie de Socrate », in *Œuvres Complètes*, Trad. Chambry, Garnier Frères, Paris, 1963.
49. PLATON, « Phédon », in *Œuvres Complètes*, Trad. Chambry, Garnier Frères, Paris, 1963.
50. PLATON, « Criton », in *Œuvres Complètes*, Trad. Chambry, Garnier Frères, Paris, 1959.
51. PLATON, *Le Banquet*, in *Œuvres Complètes*, Trad. Robin et Moreau, 1950, Paris : Gallimard.
52. SISSAO, A. J. et al., *Oralité et écriture : la littérature écrite face aux défis de la parole traditionnelle*, 2009, Paris : L'Harmattan.
53. STONE, I. F., *Le Procès Socrate*, 1990, Paris : Odile Jacob.
54. XENAKIS, F., *Zut. on a encore oublié Madame Freud...*, 1985, Paris : J. C. Lattès.
55. XENOPHON, *Economiques*, 1949, Paris, Société d'Édition Les belles.
56. XENOPHON (1949), *Les Mémoires*, IV, 2, 21.
57. ZOHRA LALAOUI, Fatima (2004) «Écriture de l'oralité et contre-discours féminin», in *Loin de Médine d'Assia Djebar*, Semen, revue, 18.
58. ALLEN P., *The concept of Woman*, Montreal, Eden Press, 1985.
59. ARISTOTE, *De l'âme*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1959.
60. ARISTOTE, *Métaphysique*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1964.
61. ARISTOTE, *La politique*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1962.

62. BORRESEN, *Subordination et Equivalence : Nature et Rôle de la femme d'après Augustin et Thomas d'Aquin*, Paris, Marne, 1968.
63. CAMUS P., «Le mythe de la femme chez saint Thomas d'Aquin», 1 et 2, in *Revue Thomiste*, LXXXIV, 1976.
64. CAPELLE C., *Thomas d'Aquin féministe?* Paris, Vrin, 1982.
65. CAPELLE C., *Lafemme: Antiféminisme et Christianisme*, Paris, Vrin, 1975.
66. DJOSSOU A., «La différence des sexes a-t-elle un fondement rationnel?», in HOUNTONDJI Paulin, *La rationalité: une ou plurielle*, Dakar, Codesria, 2007.
67. DJOSSOU A., «La sexualisation des discours: impasse ou nouvelle voie pour l'humanité?» in BOUCHARD G., *Les Discours Féministes: De l'Idéologie à l'Utopie*, Québec, Les cahiers du GRAD, N° 7, Québec, U. Laval, 1993.
68. ELSHT AJN J., *Public Man, Private Woman: Women in Social and Political Thought*, 1981.
69. Princeton: Princeton University Press.
70. FREUND J., *L'essence du Politique*, Toulouse, Boisseau, 1965.
71. LACHANCE, L., *L'humanisme politique de saint Thomas d'Aquin*, Paris/Montréal, Sirey, 1964.
72. MANDONNET, P., *Les écrits authentiques des. Thomas d'Aquin*, Fribourg : St.-Paul, 1910.
73. OKIN, S. M., *Women in Western Political Thought*, Princeton: Princeton University Press, 1979.
74. SERTILLANGES, M., *La philosophie de St. Thomas d'Aquin*, Paris : Aubier Montaigne, 1942.
75. THOMAS d'AQUIN, *Somme Théologique*, trad. Lachat, Paris, L. Vivès, 1983.

Liens

1. <http://ers-sociologie.fr/methodes/l-analyse-documentaire>, consulté le mardi 3 septembre 2013 à 14h02.
2. <http://femmes-guerres.e-monsite.com/pages/2nde-guerre-mondiale.html#HXmydzcqF7gjtAew.99>, consulté le lundi 1er juillet 2019 à 21h56.
3. <http://plato.stanford.edu/archives/win2012/entries/feminism-objectification/>. Accessed August 5, 2013.
4. <http://tpe-placedelafemme.lo.gs/la-place-de-la-femme-dans-la-societe-actuelle-c209534>, consulté le lundi 19 août 2013 à 23h10.
5. <http://www.madmoizelle.com/mona-chollet-alienation-feminine-102501>, consulté le dimanche 2 juin 2019 à 11h38.
6. <https://books.openedition.org/pur/30708?lang=fr>, consulté le mardi 2 juillet 2019 à 22h37.
7. <https://litterature.savoir.fr/la-finitude-du-sujet-agissant/>, consulté le jeudi 27 juin 2019 à 10h28.
8. <https://www.cairn.info/l-ecriture--9782130536475-page-3.htm?contenu=resume>, consulté le jeudi 27 juin 2019 à 21h38.
9. <https://www.cairn.info/revue-actualites-en-analyse-transactionnelle-2014-4-page-32.htm?contenu=auteurs>, consulté le lundi 1er juillet 2019 à 18h34.
10. <https://www.idixa.net/Pixa/pagixa-1103191652.html>, consulté le jeudi 27 juin 2019 à 10h31.
11. <https://www.lautreparole.org/parler-femme-selon-luce-irigaray/>, consulté le dimanche 7 avril 2019 à 9h04mn.
12. https://www.reseau-canope.fr/d-day/lespace-pedagogique/mediatheque/dday_ressource/show/Ressource/leffort-de-guerre-et-le-victory-program.html, consulté le mardi 2 juillet 2019 à 21h44.
13. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/alienation/3-de-hegel-a-marx/>, consulté le lundi 24 juin 2019 à 22h31.